

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	RUE_DE_L_UNIVERSITE	Numéro	94U7
Adresse du site	7, rue Jean Nicot	Hauteur	R+7 (24,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)
Calendrier de suivi du dossier			
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			16/06/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement			24/06/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)			16/09/2020
Historique et contexte			
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 100° et 190°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 5° et 9°
Estimation	0° < 5 V/m ; 100° < 4 V/m ; 190° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			
Incidence visuelle			
Intégration antennaire	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 6 antennes panneaux – 3 antennes actives et 3 antennes inactives. Elles seront installées sur la terrasse, 2 antennes sur des mâts en applique contre l'édicule et 4 antennes dans une fausse cheminée.		
Zone technique	Les armoires techniques seront installées sur la terrasse.		
Hauteur antennes/sol	29,20 m azimut 0° ; 27,90 m azimuts 100° et 190° pour les actives 29,40 m pour les inactives		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			

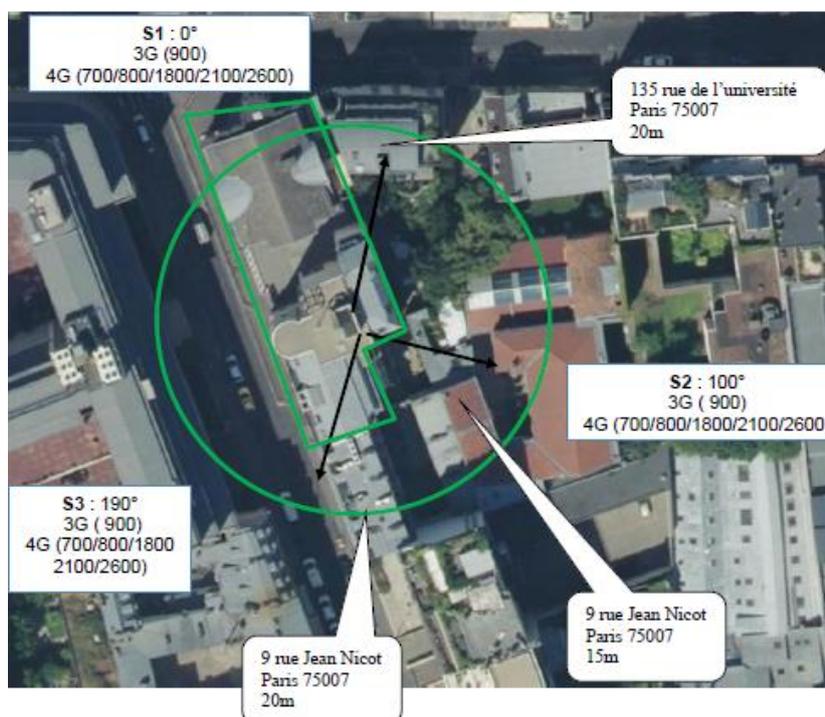
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu en V/m
Crèche de l'université	145 rue de l'université	3m	Non	85m	<1V/m
Crèche	75007 Paris				

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

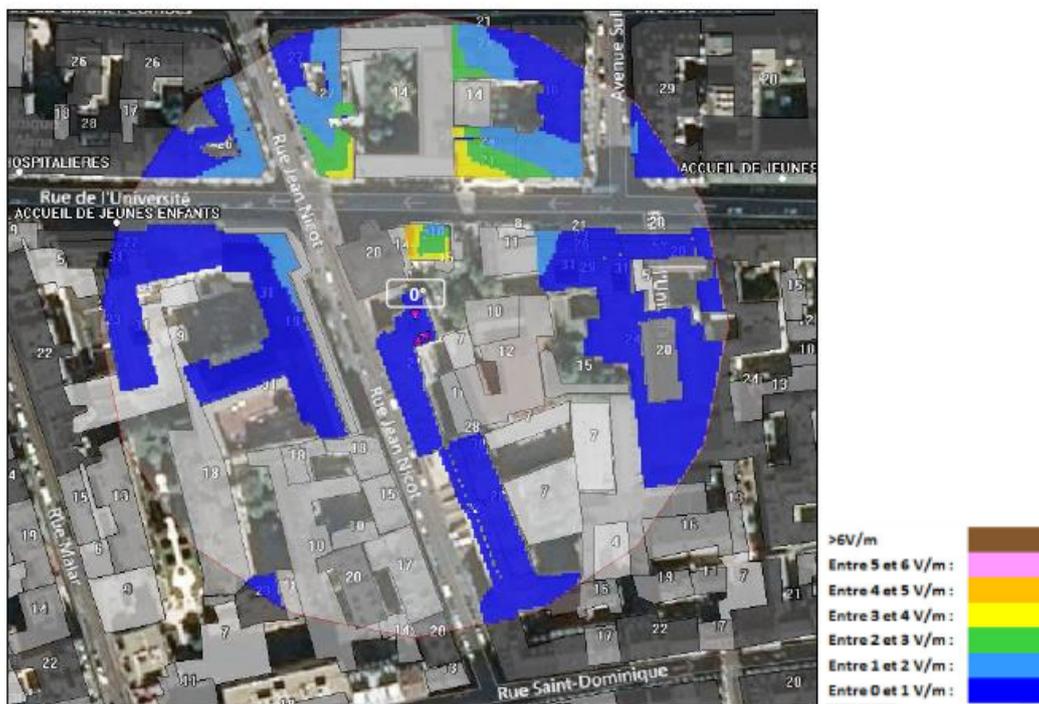
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.

La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé compris entre 4 et 5V/m.

La hauteur correspondante est de 19.50 m.

La hauteur correspondante est de 16.50 m.



	Azimut 0°	Azimut 100°	Azimut 190°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19,50 m	19,50 m	16,50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant (Vue 1)



Etat projeté



Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 100°



AZIMUT 190°

